



Création d'un nouveau programme d'études en matelotage

Québec, le 25 mai 2017 – La création d'un Diplôme d'études professionnelles (DEP) en matelotage, annoncée aujourd'hui par le gouvernement du Québec, représente une nouvelle extraordinaire pour le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime. Une fois en place, il répondra à un besoin important des entreprises maritimes québécoises pour le renouvellement de leur main-d'œuvre. Aux futurs élèves, il offrira une formation de grande qualité et occasion exceptionnelle d'accéder à un métier passionnant.

C'est le Comité sectoriel qui a déposé le projet initial au ministère de l'Éducation en 2014. Les consultations et analyses qu'il avait réalisées dans les années précédentes ont amplement démontré le besoin et la pertinence de ce programme. Il faudra des centaines de matelots de pont et de salle des machines pour remplacer les départs à la retraite et pour combler les nouveaux postes au cours des prochaines années. Les armateurs du Québec poursuivent leur mouvement, commencé depuis plus d'une décennie, de renouvellement et d'agrandissement de leur flotte de navires. Ces nouveaux navires et services de transport se traduisent par de nouveaux postes à combler pour toutes les catégories de marins incluant les matelots.

Offert conjointement par l'Institut maritime du Québec et la Commission scolaire des Navigateurs à leurs installations de Lévis, le programme sera reconnu par le marché du travail et respectueux des exigences du métier incluant les réglementations maritimes. Par le fait même, le nouveau DEP constituera la meilleure préparation possible pour les futurs candidats et candidates auxquels il offrira des compétences et une polyvalence très recherchées par les employeurs. Le nouveau DEP aidera à rendre le métier de matelot encore plus professionnel, plus reconnu, plus valorisant et plus sécuritaire aussi.

Le Comité sectoriel remercie et félicite tous les artisans de ce projet, en particulier les représentants de la Stratégie maritime québécoise qui ont joué un rôle important pour qu'il parvienne à bon port. Merci aussi à ceux qui ont œuvré directement à sa réalisation notamment chez les professionnels du ministère de l'Éducation qui sont les vrais auteurs du programme lui-même. N'oublions pas non plus la collaboration des entreprises et des matelots en exercice qui ont été consultés ainsi que celle des experts de l'Institut maritime du Québec et des agences de réglementation fédérale et provinciale. Merci enfin, aux membres du Conseil d'administration du Comité sectoriel qui ont soutenu le projet tout au long de son cheminement en croyant fermement à sa pertinence.

À propos du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime

Fondé en 2001, le CSMOIM est un organisme de réflexion, de concertation et d'action composé de représentants d'entreprises et de travailleurs. Le CSMOIM consacre ses efforts à la promotion des intérêts de l'industrie maritime du Québec en matière de développement de la main-d'œuvre par la réalisation de projets visant la formation, la gestion des ressources humaines, la connaissance sectorielle ainsi que la planification de la relève.

www.csmoim.qc.ca.

- 30 -

Source : Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime (CSMOIM)

Pour information : Claude Mailloux

Tél. : (418) 694-9059 Cell. : (418) 670-4400

Courriel : cmailloux@csmoim.qc.ca

La Commission des partenaires du marché du travail contribue au financement des activités du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime.